

INTERVENTION DE M. DOLLE, PRESIDENT D'ARCELOR

Arcelor est depuis toujours confronté à de nombreux risques industriels importants : production de gaz, très hautes températures, masses importantes en mouvement, dimensions et hauteurs importantes. Arcelor est un groupe récemment fusionné, même si les sociétés-mères sont beaucoup plus anciennes, y compris en matière de cultures de sécurité assez différentes à l'intérieur de ces entreprises et des pays où le groupe est installé.

Je ferais quatre remarques préliminaires qui expliquent notre engagement :

La première, et je reprendrais pour cela une maxime d'un collègue australien est : « If you can not manage safety, you can not manage ». Cela veut dire que l'engagement des managers sur la sécurité est quelque chose d'absolument fondamental. Nous l'avons mis en œuvre dans Arcelor, en « capitalisant » - passez moi l'expression – sur l'accident grave survenu en Belgique en octobre 2002 et qui a eu, toutes proportions gardées, la même importance, ou le même impact à l'intérieur de la Wallonie que l'accident d'AZF. Cela nous a permis d'accélérer l'implication de tous sur la sécurité, y compris de la Direction Générale. Cela nous a permis également de fédérer le Groupe autour d'objectifs et d'indicateurs communs, sachant que nous avons une très forte dispersion des performances entre les pays et entre les usines, la France étant par exemple plutôt mieux placée que les autres pays d'Europe.

La deuxième remarque concerne les « retours d'expérience ». Je rappelle qu'Arcelor compte environ cent mille personnes et une centaine d'usines principalement dans au moins six pays européens. Dès la fusion d'Arcelor, début 2002, nous avons installé une procédure de retours d'expérience dans tout le groupe. En 2003, nous avons diffusé environ cent cinquante retours d'expérience, notre objectif étant, pour 2004, d'en avoir un par jour. Il s'agit en général de petits accidents, de petits incidents ou de « presque accidents ». C'est ce que nous essayons d'encourager en tout cas, car ils sont au moins aussi importants dans l'information qu'ils apportent et dans leur exploitation que les accidents proprement dits.

La troisième remarque, c'est qu'une des raisons des bonnes performances de nos usines françaises est liée à l'utilisation des expériences de Dupond de Nemours dans les années 1980 et au début des années 1990. Ceci souligne que non seulement nous avons intérêt à avoir des retours d'expérience à l'intérieur de notre métier, mais aussi à utiliser ce qui se fait de mieux dans les autres industries.

Enfin, c'est ma dernière remarque, il faut travailler dans ce domaine avec tous les partenaires de l'entreprise. Nous avons donc décidé il y a un an avec le nouveau comité d'entreprise européen et un certain nombre de spécialistes universitaires, de créer six groupes de travail mixtes sur la sous-traitance, les risques industriels, etc.... Ces groupes ont beaucoup travaillé, et ont remis leurs conclusions lors d'un séminaire que nous avons réalisé début mars à Bilbao, et qui a réuni deux cents personnes, cent managers et cent partenaires sociaux. Au cours de cette 1^{ère} Convention Santé-Sécurité Arcelor, une centaine de propositions ont été examinées et vont donner lieu maintenant à un plan d'au niveau du comité d'entreprise européen.

Ces constats étant faits, il nous paraît évident qu'il faut encourager, dans une première étape, d'une part les partages d'expériences au sein d'industries qui ont ces sujets communs sur le territoire français et élargir ensuite le plus rapidement possible ces travaux aux autres pays européens. D'autre part, il est clair que la sécurité constitue un sujet sur lequel la collaboration entre les industriels d'une part, et l'ensemble des autres acteurs, et en particulier les chercheurs et les universitaires d'autre part, nous paraît de nature à améliorer la prise en compte de ces problèmes. C'est pour toutes ces raisons, que très rapidement, nous avons soutenu l'initiative de l'ICSI de laquelle nous attendons beaucoup pour nous aider à continuer à progresser un peu partout dans notre entreprise. J'ajoute pour terminer que cette participation d'Arcelor à l'ICSI s'inscrit tout naturellement dans le cadre de notre politique de développement durable, qui fait de la sécurité la première priorité de notre groupe.